

CONSIGNES RELATIVES AU CHOIX DES ORIENTATIONS ET COURS LIBRES DU BACHELOR EN SYSTEMES NATURELS – ANNEE 2026/27

Ces consignes fixent les modalités pour le choix des orientations et des cours libres du Bachelor en Systèmes Naturels de l'Université de Neuchâtel.

Les orientations

Une des originalités du Bachelor en Systèmes Naturels est qu'il permet aux étudiants-es de choisir une *Orientation* au cours de leur deuxième année d'étude. L'*orientation* permet de suivre les cours nécessaires pour rentrer directement et automatiquement dans différents Master. Chaque *orientation* comprend 45 ECTS de cours et travaux personnels. Cela correspond à un semestre et demi réparti sur les deux dernières années du Bachelor.

Quatre *orientations* sont possibles :

- **Biologie** : permet de rentrer automatiquement en Master de biologie UniNE ou Master en biogéosciences UniNE-UNIL ou Master en conservation de la biodiversité UniNE ;
- **Economie et Management** : permet de rentrer automatiquement en Master of applied economics ou Master en Innovation, à l'UniNE.
- **Hydrogéologie** : permet de rentrer automatiquement en Master en hydrogéologie et géothermie UniNE ;
- **Informatique** : permet de rentrer automatiquement en Master en informatique BeNeFri ;

Le Bachelor en Systèmes Naturels permet aussi de rentrer dans d'autres Masters d'Universités suisses ou étrangères, mais il est possible que des cours supplémentaires dans certaines branches soient requis à l'entrée de ces Masters (par exemple passerelle).

En plus des quatre *orientations* listées ci-dessus, il est possible de choisir l'*orientation Libre* qui permet de panacher les cours dans les différentes orientations. L'*orientation Libre* ne garantit pas l'entrée automatique dans un Master spécifique. Elle doit donc être choisie avec précaution en fonction du projet personnel et professionnel de l'étudiant-e.

Il est possible de changer d'*orientation* en cours de Bachelor, au début d'un semestre, en suivant les modalités indiquées au plan d'études.

Les cours à choix

Suivant l'*orientation* choisie, et en particulier en troisième année, il est possible de sélectionner des cours à choix parmi ceux proposés au plan d'études et au sein de l'*orientation* choisie.

Pour les *cours à choix listés dans le plan d'études*, le choix doit être simplement annoncé au secrétariat de la formation à l'aide du formulaire et de la procédure décrite ci-dessous et il sera validé automatiquement. Il est possible également de sélectionner des cours à choix *hors liste* à condition :

- qu'ils soient cohérents avec le projet pédagogique et l'*orientation* choisie par l'étudiant-e ;
- qu'ils ne couvrent pas un contenu trop proche des cours déjà suivis dans le Bachelor en Systèmes Naturels.

Il est en principe possible de prendre des cours de ce type dans n'importe quelle Université suisse. Cela est également possible à l'étranger dans le cadre d'un semestre d'échange (Erasmus ou autre). Les frais liés aux déplacements et à ces choix personnels sont à la charge de l'étudiant-e. Des bourses sont disponibles sous certaines conditions (voir avec le Bureau de la mobilité).

Pour tous les cours hors listes, le choix doit être validé par le responsable de la formation au préalable.

Inscription dans une Orientation

Le choix initial de l'orientation s'effectue en début de deuxième année de Bachelor.
Les étudiants-es remplissent le *formulaire* **CHOIX DE L'ORIENTATION**.

Le formulaire doit être remis avant le 25 septembre 2026.

Le secrétariat du Bachelor enregistre ce choix. Les étudiant-e-s s'engagent alors à suivre les cours obligatoires de l'orientation choisie.

Pour l'*orientation libre*, les étudiant-e-s doivent rencontrer le responsable de la formation avant de soumettre leur formulaire afin de définir la liste précise des cours qu'ils/elles suivront en fonction de leur projet de carrière ou d'études après le Bachelor. Pour ce faire, ils/elles doivent prendre rendez-vous avec le responsable des études suffisamment tôt pour pouvoir remettre leur choix définitif dans le délai.

En cas de changement d'orientation, l'étudiant-e doit annoncer son changement au secrétariat du Bachelor au début du semestre en faisant parvenir le formulaire corrigé.

Sélection des cours à choix

Afin de pouvoir valider le parcours de chaque étudiant-e et que tous les crédits sont correctement enregistrés dans le Bachelor, il est obligatoire d'annoncer *la sélection de cours à choix* au secrétariat du Bachelor.

Cette procédure de validation des cours à option est indépendante et **se fait en parallèle avec l'inscription aux cours et aux examens sur IS-Academia**. L'inscription officielle aux cours et aux examens doit être effectuée sur IS-Academia dans les délais impartis par la/les Faculté-s responsable-s de l'enseignement.

Au début de chaque semestre, remplissez le *formulaire* **SELECTION COURS A CHOIX** pour les cours à choix que vous souhaitez suivre pendant le semestre en cours.

Pour l'année universitaire 2026-2027, les formulaires doivent être reçus par le responsable au plus tard :

- pour le semestre d'automne : **4 octobre 2026**
- pour le semestre de printemps : **7 mars 2027**

Merci de ne pas remplir le formulaire pour les cours obligatoires dans l'*orientation* choisie. En effet, ceux-ci sont à prendre automatiquement une fois que vous avez choisi l'*orientation* et ne nécessitent donc pas de validation.

Attention, si vous choisissez de suivre des cours autres que ceux recommandés à l'Université de Neuchâtel ou dans une autre Université, votre choix est soumis à l'approbation du responsable du Bachelor. Vous devez remettre le formulaire dans les délais et vous assurer que votre choix soit accepté. Vous devez ensuite vous inscrire vous-même aux cours et aux examens dans l'université en question. Vous devez aussi vous assurer que le secrétariat ou décanat de l'université en question transmettra vos résultats au secrétariat de la Faculté des sciences à la fin du semestre. Veuillez noter que les délais d'inscription peuvent être différents de ceux de l'UniNE.

Divers

Le secrétariat du Bachelor en Systèmes Naturel n'est pas compétent pour tout ce qui relève de la gestion du dossier et des notes des étudiants. Pour toutes vos questions, veuillez vous adresser au secrétariat de la Faculté des sciences (<https://www.unine.ch/sciences/la-faculte#secretariat>).